AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP - 6 - 4 - 71 169771

PUBLICATION PERIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU LANGUEDOC
(Tél. 92.28.72)
(AUDE, GARD, HERAULT, LOZERE, PYRENEES-ORIENTALES)
Régisseur de recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, Maison de l'Agriculture - Bât. 5 - Place Chaptal
34 MONTPELLIER
C.C.P. MONTPELLIER 5.238-57

Abonnement Annuel 25 francs

N° I27 - AVRIL I971
I° supplément

HOPLOCAMPES DU PRUNIER

Les deux espèces d'Hoplocampes du prunier : Hoplocampa flava et Hoplocampa brevis, se rencontrent en Languedoc-Roussillon. Ces deux espèces pondent au moment de la floraison. Les vergers où des dégâts importants avaient été constatés en 1970 devront recevoir une protection à partir de la chute des 2/3 des pétales.

Utiliser soit un ester phosphorique, soit le lindane.

MONILIA

La maladie bénéficie actuellement de conditions extrêmement favorables à son extension. Il convient donc , sur abricotier, cerisier, pêcher et prunier, de réaliser au plus tôt une pulvérisation anticryptogamique.

Sur abricotier et pêcher, l'emploi du soufre permettra de lutter non seulement contre le Monilia mais aussi contre l'Oïdium dans les vergers où l'existence de cette maladie a été précédemment décelée.

L.L.TROUILLON

POMMIER - POIRIER

Nous rappelons notre précédent bulletin concernant la Tavelure. Les risques de contaminations sont très importantes. Dans les zones de montagne l'Anthonome du pommier provoque chaque année des dégâts. C'est pourquoi il est recommandé d'effectuer une pulvérisation à base de Lindane dès que cela sera possible.

M. BEZUT

CULTURES MARAICHERES

MOUCHE DU CHOU -

La Mouche du chou parasite plusieurs crucifères maraîchères (chou, radis, navet, etc...) A peu de différence près la lutte contre ce ravageur ne diffère guère quelle que soit l'espèce considérée.

CHOU : En pépinière : Traiter le sol avec un des produits suivants : Chlorfenvinphos 6 k. - Trichloronate 3 k.I25 - Diethion 6 k. de M.A./ ha
Enfouir à 2 ou 3 cm de profondeur.

Après repiquage : On pourra utiliser soit des granulés disposés au pied des jeunes plants (Diazinon I g par plant d'une spécialité à 5 %) , soit des arrosage (0 l. 100 par pied) à base de Diazinon 40 g. , Diethion 30 g. , Bromophos 50 g. de M.A. /hl

NAVET : Effectuer un traitement généralisé du sol avant semis avec du Chlorfenvinphos 6 k. de M.A./ha ou du Trichloronate 3 k. 150 de M.A./ha

Si la formulation le permet on utilisera de préférence les granulés à toute autre préparation, ils assurent de meilleurs résultats et une plus longue protection.

Enfouir l'insecticide à 2 ou 3 cm de profondeur.

RADIS : On procèdera de la même façon que pour le navet.

TEIGNE DU POIREAU :

Les dégâts s'aggravent avec le retour des conditions favorables à l'évolution du parasite; ne pas omettre de traiter. Se reporter au bulletin n° I26. La remontée des températures autorise l'utilisation des organo-phosphorés dont l'efficacité est amoindrie par temps froid.

P. CHRESTIAN

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux : P. BERVILLE

Tirage du 5 avril I97I : 2650 exemplaires.

Le 3° supplément du n° I26 du mois de mars n'a été adressé qu'aux abonnés des régions 4 et 6 le 30 mars.

P 449

Imprimerie de la Station du Languedoc - Directeur-gérant : L. Bouyx